



Date:

Profil Entrée express :

Courriel :

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas admissible à Entrée express

Pour pouvoir être admissible à Entrée express, vous devez satisfaire aux exigences de base du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ou de la Catégorie de l'expérience canadienne. Selon l'information contenue dans votre profil, vous ne satisfaites pas aux exigences de base de l'un de ces programmes. Vous n'êtes pas admissible à Entrée express pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- vous n'avez pas fourni des résultats valides de l'évaluation de vos compétences linguistiques;
- les résultats de l'évaluation de vos compétences linguistiques datent de plus de deux ans;
- les résultats de l'évaluation de vos compétences linguistiques sont trop bas;
- vous ne possédez pas une expérience de travail pertinente suffisante;
- vous ne possédez pas le niveau de scolarisation approprié;
- vous ne disposez pas de suffisamment de fonds.

Si vous souhaitez toujours venir au Canada en tant qu'immigrant(e) qualifié(e), vous pouvez prendre des dispositions pour améliorer vos chances de devenir admissible et vous inscrire à Entrée express plus tard. Par exemple, vous pourriez tenter d'obtenir un meilleur résultat à l'évaluation de vos compétences linguistiques ou d'acquérir un niveau de scolarisation plus élevé.

Vous pouvez également présenter une demande directement auprès d'une province ou d'un territoire, par l'intermédiaire du <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/demande-comment.asp>.

Apprenez-en plus sur l'immigration au Canada en consultant notre <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/index.asp>.